

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1943)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 152

présenté par

Mme Valentin, M. Jean-Pierre Vigier, M. Bourgeaux, M. Taite, M. Le Fur, M. Boucard et
Mme Corneloup

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE ARTICLE 12 BIS, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.